



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 20/05/2015

Compte-rendu

Présents

CLDR (17) : Guillaume André, Robert Cappe, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Rosaria Cocina, Guy Delforge, Viviane De Villenfagne, Jean-Claude Dujardin, Monique Fraiture, Sarah Geens, Françoise Geron, Claudine Lafaille, Lucien Libert, Gérard Marc, Jacqueline Niessen, Jean Severin, Philippe Soutmans

Administration communale : Marie-Aude Goffin

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

Excusés (8): Jean Rondia, Jean-Marc Toussaint, Jan Billekens, Jean Mathieu, Roland Lecocq, Patrick Vanackere, Arthur Melon, Marie Loix

Points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 22.04.2015 ;
- Analyse des fiches projets du lot 1 à l'aide d'une grille 'développement durable';
- Proposition de programmation du lot 1 ;
- Divers

Annexe : grille dd

1. Compte rendu de la réunion précédente

Le CR est approuvé.

2. Analyse des fiches projets du lot 1 à l'aide d'une grille 'développement durable'

Le PCDR de La Bruyère est élaboré dans la philosophie du développement durable (Agenda 21 Local). La FRW propose à la CLDR de passer en revue les projets du lot 1 selon une grille de questionnement en lien avec les finalités du développement durable. Le travail se fait en sous-groupes.

Les résultats seront intégrés aux réflexions de la CLDR lors de l'activation des fiches projets. Ils seront aussi transmis au bureau d'étude chargé de rédiger le PCDR.

Résultats

Remarques générales :

- ⇒ La grille proposée est facilement applicable aux projets matériels. Elle semble moins pertinente pour les projets immatériels ou les études.
- ⇒ Seuls les éléments pertinents et non pris en compte sont retranscrits dans le compte rendu.

1.1 Aménager la conciergerie du parc des Dames Blanches avec du logement intergénérationnel et un local polyvalent

- ⇒ Recours à des financements solidaires (Credal etc.)

- ⇒ Prévoir des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges (entreprises à finalités sociales, matériaux durables...)

1.2 Améliorer et renforcer les outils communaux de communication

- ⇒ Définir les modalités de publication. Qui décide de ce qui sera diffusé sur les écrans ?
- ⇒ Dans chaque village, placer l'écran à un endroit bien réfléchi et pertinent

1.3 Aménager le parc communal des Dames Blanches

- ⇒ Consulter les riverains pour l'aménagement de l'aire de jeux
- ⇒ Prévoir une réunion annuelle avec les riverains pour faire le point sur la gestion du parc
- ⇒ Solliciter les entreprises de la région pour qu'elles répondent à l'appel d'offre pour aménager et/ou entretenir le parc
- ⇒ Gérer la mobilité et les véhicules qui se rendent au parc
- ⇒ Placer un éclairage basse consommation

1.4 Engager un conseiller en environnement et en énergie au sein de l'administration communale

- ⇒ Prévoir des collaborations avec le CPAS et le PCS

1.5 Mettre en place des pédibus / vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire

- ⇒ Les acteurs scolaires (écoles, associations de parents) doivent être intégrés dans la réflexion et le développement du projet

1.6 Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature

1.7 Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

- ⇒ Impliquer les riverains dans la gestion de la place
- ⇒ Préserver l'activité commerciale existante sur la place (fleuriste), ne pas l'entraver par les aménagements
- ⇒ Prévoir des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges (entreprises à finalités sociales, matériaux durables...)
- ⇒ Prévoir un sentier sur le Warichet pour se rendre à la Méridienne au départ de la rue du Chainia
- ⇒ Prévoir des parkings vélo
- ⇒ Prévoir des aménagements pour ralentir la vitesse sans perturber les riverains

1.8 Redynamiser la journée des associations

1.9 Promouvoir le marché local et les produits locaux

- ⇒ 1^{ère} étape : faire connaître le marché existant aux habitants de La Bruyère (et principalement de Rhisnes)
- ⇒ Questionner les communes voisines sur le fonctionnement des marchés existants, les manques éventuels
- ⇒ Avec le développement du marché, prévoir la gestion des déchets, de l'électricité et de la mobilité

1.10 Elaborer un Plan Communal de Mobilité

- ⇒ Un plan intercommunal de mobilité ?

1.11 Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et Bovesse

1.12 Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)

1.13 Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune

- ⇒ Intégrer les propriétaires des terrains avec servitudes de passage à la réflexion ?
- ⇒ Se coordonner avec les autres communes sur lesquelles passent des tronçons des chemins (Gembloux, Namur, Eghezée)
- ⇒ Identifier et signaler les chemins accessibles aux PMR
- ⇒ Prévoir des poubelles (et les vider) pour éviter les déchets sauvages

1.14 Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent

- ⇒ Recours à des financements solidaires (Credal etc.)
- ⇒ Prévoir des clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges (entreprises à finalités sociales, matériaux durables...)
- ⇒ Intégrer la prise en compte des minorités et des publics fragilisés dans le projet
- ⇒ Imaginer un projet économe en espace, ressources naturelles et en énergie

3. Proposition de programmation du lot 1

La CLDR valide la proposition de programmation du lot 1. Toutefois elle souhaite que le projet de balisage des sentiers (1.13) soit activé plus tôt que 2018. Le groupe sentier sera prêt à démarrer dès 2017.

4. Divers

- ⇒ 24/05 : marche ADEPS (départ à Rhisnes – salle communale)
- ⇒ 25/05 : Ballade paysage organisée par la Maison de Mémoire Rurale
- ⇒ 12/06 : Journée partage de livres à la bibliothèque
- ⇒ 04/07 : Après-midi jeux en famille à la bibliothèque

Prochaines réunions de la CLDR :

- 09.06 à 19h30 à Saint Denis (salle La Ruche) : stratégie de développement et validation des lots 2 et 3.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*